



Eco-Développement concerté autour des Etangs du Narbonnais

LE PROGRAMME Life E.D.E.N.

**Forum final 11 mai 2005
à Narbonne**

***Comptes-rendus des
interventions et des ateliers***

TABLE DES MATIERES

1. EXPOSES INTRODUCTIFS	2
2. ATELIERS	6
2.1. ATELIER 1 : Continuer à agir ensemble pour mieux gérer le traitement des pollutions	6
2.2. ATELIER 2 : Continuer à agir ensemble pour mieux aménager et gérer le territoire	7
2.3. ATELIER 3 : Continuer à agir ensemble pour mieux sensibiliser public et usagers et valoriser le milieu naturel	12
3. SEANCE PLENIERE	16
3.1. Restitution des ateliers par les rapporteurs	16
3.2. Débat / table ronde	20
3.3. Conclusions du forum	22
LISTE DES PARTICIPANTS	26

PROGRAMME DU FORUM FINAL

ÉCO DÉVELOPPEMENT CONCERTÉ AUTOUR DES ÉTANGS DU NARBONNAIS

■ Vous êtes invités au Forum le mercredi 11 mai à Narbonne

Au delà d'un bilan de ses actions - sur les problématiques de développement économique et d'aménagement du territoire autour de cette zone fragile que sont les étangs du Narbonnais - le forum Life Eden souhaite tracer des perspectives pour l'avenir.

INSCRIVEZ-VOUS À UN OU DES MOMENTS PARTICULIERS DU FORUM :

9 h ACCUEIL à l'ITUT des carrières juridiques, avenue Pierre de Coubertin, Narbonne (plan d'accès et de stationnement disponibles sur le site www.parc-naturel-narbonnais.fr ou sur simple demande auprès du secrétariat du PNR)

9 h30 OUVERTURE DU FORUM

De 10h à 12h trois ateliers au choix :

ATELIER 1

"Continuer à agir ensemble pour mieux gérer le traitement des pollutions"

Pendant trop longtemps les étangs du Narbonnais ont joué le rôle de réceptacle des multiples pollutions liées aux activités humaines. Témoins passifs et négligeables d'un développement auquel ils n'étaient pas associés. Avec Eden, les acteurs locaux ont pris le parti de centrer le développement futur de notre territoire sur la richesse patrimoniale et naturelle de notre complexe lagunaire.

Le programme Eden a permis de financer des investissements significatifs contribuant à diminuer et prévenir le traitement des pollutions affectant les étangs du Narbonnais. Ceux-ci subissent toutefois encore les apports polluants, diffus ou accidentels, des activités humaines. La poursuite de la dynamique transversale d'engagement des acteurs créée par Eden est donc toujours nécessaire.

ATELIER 2

"Continuer à agir ensemble pour mieux aménager et gérer le territoire"

S'appuyant sur les sacro-saints principes de la concertation et de l'éco-développement en fidèle héritier méditerranéen de la démocratie athénienne, le programme Eden s'est

voulu pendant quatre ans agitateur d'idées, catalyseur d'actions innovantes, alchimiste penché sur un creuset au mélange improbable réunissant élus politiques de tous bords, sociaux professionnels et associatifs.

Si le plomb ne s'est pas forcément transformé en or, une méthode et un discours commun sont nés autour d'un projet de territoire axé sur l'aménagement et la gestion des étangs du Narbonnais. Animation, concertation, mobilisation des acteurs en groupes de travail techniques ou thématiques, en comité technique ou comité de programmation ou de pilotage élargi, la méthode expérimentée avait autant de valeur aux yeux de l'Europe que le contenu ou l'innovation technique de ses projets. Comment gérer et aménager le territoire tout en développant des activités et sa prise en compte multi-usage ?

ATELIER 3

"Continuer à agir ensemble pour mieux sensibiliser public et usagers et valoriser le milieu naturel"

Sensibiliser le grand public et les usagers aux relations très étroites entre le développement des activités humaines et la qualité du milieu naturel des étangs, mieux faire connaître, valoriser et développer la préservation de ce patrimoine fragile et des usages qui y sont associés, démontrer la faisabilité d'une cohabitation possible avec le développement économique local, tels sont les enjeux constatés sur le territoire des étangs du Narbonnais auxquels Life Eden a souhaité répondre.

Quel bilan et quelles perspectives en tirer ?

De 12h30 à 14h DÉJEUNER. Chapiteau parc des sports et de l'amitié

De 14h30 à 15h30 présentation en SÉANCE PLÉNIÈRE des réflexions des 3 ateliers

De 16h à 18h30, DÉBAT, conclusion et interventions de représentants du ministère de l'écologie et du développement durable, de spécialistes des politiques européennes de l'environnement et de décideurs locaux.

Le programme Life Eden a agi sur près de 4 ans à l'échelle du bassin versant, périmètre d'influence naturel des étangs. Il a associé l'ensemble des parties prenantes concernées pour l'examen, l'approbation et la réalisation d'actions.

Quels enseignements en tirer ? Comment reproduire, continuer, améliorer l'association des acteurs concernés pour mettre en œuvre de vrais projets ?

1. EXPOSES INTRODUCTIFS

Mr. Michel Moynier, maire de Narbonne et Président de la Communauté d'Agglomération de la Narbonnaise

Life EDEN a été conçu pour un territoire dans l'objectif de son développement économique et de la préservation des espaces lagunaires. Ce territoire est concerné par des conflits entre les divers usages (tourisme, loisirs, infrastructures de communication, pêches et culture marines, industrie, loisirs) et la sauvegarde des espaces lagunaires d'une richesse exceptionnelle.

Il existe un besoin antagoniste entre le développement économique et la préservation des espaces naturels, d'où l'exigence impérieuse de définir et de mettre en œuvre de façon concertée une politique d'aménagement intégré des étangs et lagunes afin de trouver de nouveaux équilibres. Life a mobilisé de nombreux acteurs, usagers, et communes. Le PNR, la CCI et la chambre d'agriculture de l'Aude sont les animateurs de ce programme. A quelques semaines de son échéance, l'heure est au bilan et à la prospective. Si de nombreuses actions ont été mises en œuvre avec le soutien financier de l'Union européenne, il est nécessaire de porter un regard vers l'avenir.

Le programme de ce forum fait une large place à la prospective par le biais d'ateliers dont le thème commun est « continuer à agir ». Il s'agit en effet de relever le défi du traitement des pollutions, de l'aménagement, de la gestion et de la valorisation du milieu naturel. Le grand public est sensible aux enjeux du développement durable qui implique un nécessaire équilibre entre l'économie, l'environnement et le social.

Il y a nécessité de quantifier ce bilan sur la base des connaissances acquises et de faire montre de réactivité pour définir des propositions de répartition de la génération 2007-2013 des fonds structurels qui devraient aboutir, au début de l'année prochaine, à l'élaboration du contrat de plan état-région mettant l'accent sur les spécificités du territoire audois.

Il est indispensable d'y présenter l'ensemble de l'espace littoral et lagunaire audois comme un terrain exemplaire d'expérimentation pour un développement harmonieux et intégré de l'activité humaine respectant la qualité des milieux

La responsabilité partagée dans la problématique du développement durable doit se manifester dans toutes les circonstances. Si Life EDEN s'arrête en juillet prochain, ses acquis vont se prolonger efficacement dans plusieurs outils complémentaires :

- le contrat d'étang signé en avril 2005,
- le contrat état-région 2006 qui comprend des mesures particulières pour restaurer et aménager les milieux lagunaires,
- le SAGE de la basse de vallée de l'Aude,
- le plan de développement durable du littoral du Languedoc-Roussillon piloté par la mission du littoral.

La Communauté d'agglomération de la Narbonnaise concrétise, pour sa part, une démarche ambitieuse à travers deux programmes :

- la charte dans le domaine de la collecte, du traitement et de l'élimination des déchets,
- le programme « eau et assainissement »,

deux programmes d'intervention essentiels pour lutter efficacement contre la pollution et la préservation des milieux lagunaires et le maîtriser le devenir économique et urbain de ce territoire.

Mr. Pascal Magoarou (Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable), point de contact national de la commission européenne pour le programme Life

La politique européenne et ses directives dans le domaine de l'environnement influe particulièrement les politiques nationales des Etats-membres. Le programme Life qui se termine cette année a été un instrument essentiel. On distingue :

- Life Nature pour projets (directive habitats, Natura 2000)
- Life Environnement (démonstrations techniques innovantes)
- Life Pays Tiers

Life en quelques chiffres

- Life a subventionné 1 400 projets depuis 1992 dont 144 pour la France 2005-2006.
- 317 M€ dont 75 M€ pour Life Environnement pour les 24 pays de l'UE.
- durée moyenne d'un programme Life : entre 18 et 36 mois.
- budget compris entre 0,5 et 5 M€ par projet.
- contribution de Life entre 30 et 50 %.

Les caractéristiques du programme Life sont les suivantes :

- programme de démonstration s'intercalant entre la « Recherche et le Développement » et les « actions structurelles »,
- approche multinationale : mettre en vitrine des projets remarquables du point de vue de l'environnement, ensemble avec d'autres partenaires européens pour les montrer à l'Europe entière (aller ailleurs que dans son état membre pour diffuser l'innovation),
- Life vise des résultats concrets pour une amélioration durable des actifs environnementaux,
- la Commission Européenne cible les besoins sur la politique actuelle en matière d'environnement. Les lignes directrices de cette politique déterminent les sujets attendus dans le dossier de candidature par la commission.

Les champs d'application sont les suivants :

- étude et qualité de l'air,
- gestion de l'eau,
- technologies propres et réduction des gaz à effets de serre,
- prévention et recyclage des déchets,
- politique intégrée des produits et services ,

L'innovation ne durant qu'un temps, il est recommandé aux candidats de « varier les sujets ».

Life est plus qu'une aide financière, c'est aussi la récompense d'un programme d'excellence. La France a été leader au niveau européen par des projets exemplaires. On notera une baisse de régime entre 2001 et 2003, mais 12 projets ont été sélectionnés en France en 2004 pour 9 M€. La qualité des candidatures est à remarquer. Des actions de sensibilisation sont faites par le MEDD et ses relais locaux, les DIREN, dans les régions. Le MEDD propose une assistance aux candidats par le biais des DRIRE, DIREN et d'un consultant extérieur Enviropea qui apporte une journée à chaque candidat pour l'aider à préparer sa candidature.

Life EDEN est exemplaire quant à sa démarche transversale permettant de maîtriser les activités dans zone côtière et l'implication de l'ensemble des acteurs d'un territoire.

Des négociations sont en cours pour la suite de Life (Life Plus). Actuellement les propositions faites ne satisfont personne. La Commission privilégierait plutôt la sélection des candidats par les Etats membres. Le MEDD s'y oppose, défendant la plus value d'une sélection des candidatures à l'échelle européenne.

Mr. Thierry Laniesse, Directeur du parc Naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerranée

L'idée du programme LIFE intitulé Eco Développement concerté autour des Etangs du Narbonnais – EDEN – est né en 1999 au sein de la commission « Eaux et milieux lagunaires » du Parc naturel régional alors en préfiguration.

L'état des lieux et le recensement des problèmes avait fait apparaître la complexité des interactions et l'impossibilité d'améliorer la situation en séparant les problèmes et donc, la nécessité de regrouper les compétences et les acteurs.

Nous nous sommes donc retrouvé au sein d'un groupe de travail pour élaborer un dossier commun avec :

- la CCI dont le rédacteur principal était Bertrand Lagnau, qui a malheureusement disparu accidentellement l'année dernière,
- la chambre d'agriculture avec Daniel Casteignau,
- le Parc naturel régional avec Eric Voque,

sous le conseil avisé de Daniel Crépin de la DIREN qui est un peu le parrain de ce programme.

Ce programme a donc été retenu un an plus tard par la Commission Européenne parmi de nombreux dossiers et malgré l'aspect quelque peu atypique du programme.

En effet, si nous entrons totalement dans la logique d'aménagement intégré des zones côtières avec la prise en compte :

- non pas d'une entité administrative mais d'un bassin versant,
- le décloisonnement des filières professionnelles,
- le regroupement autour du projet de tous ceux qui travaillent, habitent ou consomment ce même espace,

notre démarche n'était pas une seule démarche mais presque deux en même temps :

- d'abord ce que nous avons appelé le volet 1 du Life EDEN qui consistait pour chacun des trois partenaires à démarcher, expliquer, bref animer sur un même territoire cette démarche intégrée et décloisonnée,
- puis le volet 2 qui consistait à identifier puis accompagner des maîtres d'ouvrages pour réaliser des actions exemplaires, démonstratives ou pilotes permettant l'amélioration des milieux lagunaires et aquatiques.

Il nous a fallu innover en matière d'organisation en regroupant autour de la même table agriculteurs, industriels, pêcheurs, collectivités, services d'état, financeurs pour faire émerger cette logique commune. Certains diront que cela a fait beaucoup de réunions, et pourtant il était indispensable de bien prendre le temps de cette animation et après un démarrage difficile, qui nous a amené à demander un délai d'une année supplémentaire à la Commission européenne, le programme EDEN s'est mis en marche. Le bilan après quatre ans de travail est plutôt positif au delà des chiffres :

- pour le volet 1 et cette fameuse animation, la partie immergée de l'iceberg apparaît aujourd'hui à la surface avec la mise sur pied d'outils spécifiques dont le contrat d'étang est l'un des meilleurs exemples,
- pour le volet 2, 43 actions innovantes toutes décrites dans le journal EDEN infos que vous avez entre les mains et dont certaines ont fait aussi l'objet de fiches thématiques. On peut citer les aires de remplissage sécurisées, la station d'épuration de Feuilla ou les dispositifs « coups de poing » sur le site des Vignerons de la Méditerranée.

Des actions réalisées mais qu'il conviendra de suivre et d'évaluer dans les prochains mois. Car même si le programme Life semble s'achever dans les prochaines semaines, il est indispensable de continuer sur la lancée :

- d'abord parce que l'Europe a aussi ses exigences administratives et techniques mais aussi en termes de bilan et de reproductibilité sur d'autres territoires,
- mais aussi parce qu'un écodéveloppement concerté lancé grâce au coup de pouce de l'Europe, doit maintenant continuer pour l'avenir de ce territoire et les milieux aquatiques fragiles que sont les étangs en comptant sur nos propres forces.

C'est d'ailleurs ce que nous vous invitons à faire aujourd'hui au cours de ce Forum final.

2. ATELIERS

2.1. ATELIER 1 : CONTINUER A AGIR ENSEMBLE POUR MIEUX GERER LE TRAITEMENT DES POLLUTIONS

L'atelier « Continuer à agir ensemble pour mieux gérer le traitement des pollutions » a regroupé 20 personnes. Il était présidé par Sophie Pujol et animé par Daniel Casteignau (Chambre d'agriculture).

Mr. Bloch est intervenu a plusieurs reprises :

- il aurait aimé avoir la totalité du document d'audit de BCEOM,
- il regrette que le projet n'ait pas été préparé sur le terrain : plusieurs mois se sont écoulés sans que des projets concrets ne voient le jour. La CCI et la chambre d'agriculture n'avaient pas mobilisé leurs mandants,
- trois graves incidents/accidents environnementaux ont pénalisé l'intérêt porté à l'environnement, ce qui a eu un effet de découragement de certains acteurs, et un sentiment d'inutilité du projet EDEN.

Mme Chabaud, maire de Portels-les-Corbières, attire l'attention sur l'emplacement des aires de remplissage sécurisées sur son territoire, critiquant notamment les accès dangereux et les équipements non adaptés à certaines machines.

Mr. Moynier, maire de Narbonne, reproche à certaines contraintes réglementaires (distances envers les habitations et délai d'utilisation des terrains) d'empêcher l'utilisation des effluents traités de la station d'épuration pour l'arrosage des espaces verts et des stades de la ville.

Mr. Fauran, maire de Feuilla, indique que le programme Life EDEN a permis de trouver et de financer une solution innovante et adaptée au traitement des eaux usées.

Une certaine amertume, de l'inquiétude et de l'insatisfaction se sont faites sentir devant le poids des contraintes extérieures et la difficulté à les surmonter. Le signe aussi d'une certaine volonté, d'une impatience à s'engager.

2.2. ATELIER 2 : CONTINUER A AGIR ENSEMBLE POUR MIEUX AMENAGER ET GERER LE TERRITOIRE

L'atelier « Continuer à agir ensemble pour mieux aménager et gérer le territoire » a regroupé 26 personnes. Il était présidé par Claude Mulero (PNR) et animé par Eric Voque (PNR).

**Mr. Voque,
technicien
P.N.R.**

Le champ d'application de Life EDEN couvrait non pas l'échelle administrative mais l'échelle du bassin hydrographique. Deux instances ont été mises en place dans le cadre d'un comité de pilotage:

- un comité de concertation donnant un avis technique favorable ou sous réserve,
- et un comité de programmation attribuant les financements des 43 micro-projets (subvention Life : 10 à 50 % du projet, pour une programmation de 2,7 M€). Les projets validés sont accompagnés d'une convention d'aide financière. Le PNR a redistribué les financements de Life.

Dans la pratique, ces deux comités ont rapidement fusionné.

**Mr. Mulero,
Président P.N.R.**

C'est tout un territoire et un ensemble de partenaires qui s'engagent sur des actions. Les différents acteurs ont appris à travailler ensemble et mieux se connaître.

**Mr. Vic, maire de
Peyriac-de-Mer**

M. Vic a apprécié la composition du comité de concertation et l'esprit du programme Life relevant des trois piliers du développement durable. Aucun projet n'a été rejeté.

La commune de Peyriac-de-Mer s'est portée maître d'ouvrage pour le réaménagement d'une lagune selon des techniques douces, prohibant des enrochements, donc supprimant les impacts visuels et sur les milieux vivants. Le financement de cette action a été de 20 à 25 %. Cette opération peut être transférable à d'autres sites lagunaires. Malgré cette réussite, M. Vic ressent une inquiétude sur la poursuite du projet.

Mr. Mulero

L'intérêt majeur de ce programme a été de fédérer tout le monde. Même si les opérations étaient réalisables sans l'aide financière de Life EDEN, c'est surtout la concertation qui a incité les acteurs à agir.

**Mr. Crépin,
DIREN
Languedoc-
roussillon**

Le plus exemplaire dans Life EDEN est l'expérience de « démocratie locale » dans un espace de solidarité. Comment poursuivre, hors programme Life, l'animation entreprise pour réaliser des actions « dans l'excellence » ? Quels sont les produits reproductibles ? Comment « essaimer » à l'échelle locale, régionale, nationale ?

L'exemple de la lagune de Peyriac est une « première » en ouvrant un espace lagunaire au public demandeur de « poumons verts » autour des villes. L'action est reproductible sur d'autres sites, comme le projet identique à Villeneuve les Maguelonne.

Mme Ribaut, Région Languedoc- Roussillon	La construction du programme Life EDEN est remarquable par le travail en co-pilotage des trois institutions. Ce point est à valoriser à l'extérieur.
Mr. Champrigaud, Chambre d'agriculture de l'Aude	Life EDEN a été un laboratoire qui a favorisé l'intégration des acteurs économiques privés et publics qui s'engagent pour aboutir à une gouvernance territoriale lisible. Le travail accompli s'inscrit dans la durée. Il a permis de consolider l'évolution des pratiques agricoles vers une meilleure prise en compte de l'environnement. Il a également un effet de démonstration fort dont le contrat d'étang est le prolongement direct. Des moyens sont maintenant nécessaires pour faire passer le message sur le terrain auprès des agriculteurs (enseignement et formation professionnelle)
Mr. Crépin	Life a été un ballon d'oxygène. Il faut rester mobilisés en cherchant de nouveaux contrats. Par exemple, les fonds FSE ont été très peu utilisés pour des actions similaires. De nouveaux fonds sont prévus pour 2006.
Mr. X	On a parlé du bassin hydrographique comme champ d'actions du programme Life EDEN. Comment mieux intégrer la partie amont du bassin hydrographique ?
Mr. Mulero	Il n'y a pas eu de projet proposé dans la partie amont du bassin versant, faute de porteur de projet.
Mr. Crépin	M. Crépin insiste sur le rôle d'un autre outil fondamental, le SAGE qui doit être fort du fait des règles d'usage de l'eau qu'il établit et de sa portée juridique. Le programme Life a bien initié des éléments démonstratifs à développer dans le cadre du contrat d'étang et du SAGE.
Mme Hograindleur, association ECCLA	Le programme Life est un bon commencement. Il est sous-tendu par une solidarité importante. ECCLA a pu participer à ce programme, dans l'écoute et le respect les uns des autres. Le contrat d'étang et le SAGE apporteront des solutions à la poursuite des actions.
Mr. Champrigaud	Une des difficultés a été de trouver des maîtres d'ouvrage malgré les bonus apportées par la subvention. En milieu rural, les maîtres d'ouvrage sont difficiles à trouver car ils doivent avoir une assise financière suffisante et des compétences pour un suivi technique des actions.
Mme Bonneton, Ass . Narbonne environnement	Life EDEN a permis de mettre en place un programme d'éducation à l'environnement à l'école Brossolette. Mme Bonneton a le regret que ce programme ne se prolonge pas.
Mr. Olivry, Directeur P.N.R. Camargue	Le programme Life EDEN ne souffrait pas de légitimité du fait d'une démarche acquise ce qui a facilité la démarche et permis à chaque branche de progresser (industriels, chambre d'agriculture, collectivités).
Mr. Y, Lapalme	M. Y estime que la communication autour du projet n'a pas été suffisante.

Mr. Crépin	Il s'agit surtout d'un problème de relais de communication. Comment faire connaître les projets pour assurer la continuité ? Des moyens sont à mettre en œuvre dans ce domaine.
Mr. Z	Souligne la mutation de la composition sociologique de la population. Les nouveaux arrivants ne sont pas toujours bien informés ou pensent que des organismes spécialisés s'occupent de la diffusion des informations environnementales.
Mr. Lapena syndicat mixte du bassin versant de la Mayral	M. Lapena a apprécié la structure de « guichet unique » du programme avec l'ensemble des partenaires. Le plan de gestion du syndicat mixte a été encadré avec des conseils techniques pertinents. Le syndicat mixte a plutôt vocation à lutter contre les inondations et le programme Life lui a permis, grâce aux conseils du PNR, d'intégrer dans son action, d'autres dimensions, notamment la qualité de l'eau pour mieux gérer le bassin versant.
Mr. Guilpain, Leucate	Le plan de gestion des Coussoules était achevé et validé, mais il manquait un financement. Life EDEN a permis de lancer concrètement le plan de gestion.
Mr. Voque	Le guichet unique était recherché. Les deux comités ont fusionné parce que le comité de programmation a bien marché.
Mme Ribaut	Intéressée par le volet technique pour apprécier la pertinence des projets et décider de la programmation.
Mr. Voque	Certains organismes financeurs n'ont pas joué le jeu, entraînant des délais importants dans la réalisation des actions.
Mr. Crépin	Le représentant du bailleur de fond ne peut que donner des règles d'éligibilité des projets. L'avantage de la structure mise en place était de pouvoir proposer une ingénierie technico-financière permettant d'assister les maîtres d'ouvrage et de bâtir un plan de financement. Les porteurs de projets ne disposent pas toujours d'un appui technique et financier, ce qui a été l'une des causes de l'échec du programme RAGE dont les crédits n'ont pas été consommés. Il est également nécessaire de mettre en place des moyens humains
Mr. Olivry	Les projets doivent être validés politiquement en amont pour aboutir. Une fois les actions réalisées, les effets d'entraînement doivent être mesurés.
Mr. Voque	Des actions peuvent être en effet portées à la connaissance du public, comme les journées « Portes ouvertes » faites autour de l'aménagement de la lagune de Peyriac-sur-Mer.
Mr. Champrigaud	Deux actions sont exemplaires : <ul style="list-style-type: none">▪ la mise en place de ARS¹ associant les agriculteurs et les collectivités,▪ la création d'une association d'irrigants préalable à une démarche de gestion concertée de l'eau. Pour poursuivre les ARS, un agriculteur peut-il bénéficier d'une aide complémentaire si Life n'existe plus ?

¹ Aires de remplissage sécurisées pour les produits phytosanitaires utilisés en agriculture.

ECCLA	La réalisation des ARS est une bonne chose, mais ne vaudrait-il pas mieux prévenir à la source en sensibilisant la profession agricole à l'emploi plus modéré des produits phytosanitaires ? Cela irait aussi dans le sens de la préservation de la santé des agriculteurs.
Mr. Champrigaud	La profession viticole doit intégrer l'environnement par des actions démonstratives qu'elles soient ou non financées par Life. L'effet de mobilisation doit venir de la profession et ne pas être imposé « sous contrainte ».
Mr. Crépin	Après la phase expérimentale initiée par Life EDEN, il faut s'attendre à un effet de bascule où l'ensemble de la profession adoptera le comportement de ceux qui ont expérimenté la démarche.
Mr. Mulero	Le même comportement est à attendre de la mobilisation des industriels (effet de notoriété de la démarche Life). La méthode est maintenant reconnue et elle repose sur la co-décision. Life EDEN repose sur un consensus et permet d'accélérer une démarche de progrès.
Mr. Vic	Aurait-on pu avoir un partenariat efficace réunissant les collectivités, la CCI et la chambre d'agriculture si le PNR ne comprenait pas déjà ces structures dans sa composition ?
Mr. Voque	La structure mise en place dans Life EDEN (assistance technique et financière aux partenaires) sera répliquée de fait dans le contrat d'étang.
Mr. Champrigaud	La structure initiée par le PNR semble favorable si Life ne peut être prolongé. Une articulation doit être trouvée avec les programmes de développement rural.
Mr. Michel, BCEOM	Il faut favoriser les relais de communication pour porter la démarche dans la sphère d'influence des différents milieux : agricole, associatif, industriel, élus. Les actions doivent être suivies pour évaluer le gain environnemental (indicateurs de suivi).

Mr. Olivry

**(en tant que
rapporteur de
l'atelier 2)**

M. Olivry résume les débats :

- le programme Life EDEN est un exercice de démocratie locale,
- il propose un guichet unique rassemblant les financements et une ingénierie technique,
- le délai de 3 ans attribué au déroulement de ce programme est court, mais il a permis d'agir vite et de voir les actions aboutir,
- le caractère démonstratif est souligné comme la notion de volontariat pour expérimenter,
- le programme Life est un programme de démonstration basé sur le volontariat et la possibilité d'« essais-erreurs » : on expérimente et on transfère ce qui marche,
- de nouveaux engagements contractuels sont pris. Le programme Life se prolonge naturellement par de nouveaux engagement : le socle est le contrat d'étang et le SAGE,
- l'organisation est installée et le partenariat engagé est consolidé (convention entre le PNR, la CCI et la chambre d'agriculture),
- les inquiétudes ont trait à la légitimité des actions, au développement de certains volets qui permettraient de pérenniser les actions Life, comme la formation professionnelle et l'éducation à l'environnement et au développement durable.

2.3. ATELIER 3 : CONTINUER A AGIR ENSEMBLE POUR MIEUX SENSIBILISER PUBLIC ET USAGERS ET VALORISER LE MILIEU NATUREL

L'atelier « Continuer à agir ensemble pour mieux sensibiliser le public et les usagers et valoriser le milieu naturel » a regroupé 28 personnes. Il était présidé par Nathalie Pédone (CCI) et animé par Ivan Barthélemy (CCI).

Mr. Barthélemy , CCI Narbonne	L'objet de cet atelier est de réaliser un bilan du programme EDEN en jugeant à la fois l'aspect technique et la méthode de concertation mise en œuvre. La parole va tout d'abord être donnée aux porteurs de projets.
Mr. Roche , LPO Aude	<p>Le projet « <i>Plages vivantes</i> » visait à rechercher et localiser les colonies de sternes naines sur le cordon littoral, assurer leur protection et sensibiliser les usagers de la plage. Cette action s'est avérée être un succès puisque plus de 3000 personnes ont été sensibilisées au cours de l'été 2003.</p> <p>Life EDEN a permis à la LPO de monter ce projet avec différents financeurs, accélérant ainsi l'acquisition d'outils servant à la sensibilisation du public tel que du matériel d'observation d'oiseaux.</p> <p>Life EDEN est perçu comme un levier d'action contribuant à une meilleure reconnaissance des projets par l'Etat comme en témoignent les visites sur le terrain du préfet et du sous-préfet.</p>
Mr. Grotti, enseignant	<p>Au cours de l'année scolaire 2002/2003, la classe de CM2 de M. Grotti a travaillé, réfléchi et enquêté sur l'eau et le milieu lagunaire dans le cadre du projet « <i>L'eau dans tous ses états</i> ».</p> <p>Les enfants ont rencontré différents acteurs du milieu lagunaire. Les prises de contact avec ces acteurs ont été facilitées grâce à un des interlocuteur du programme Life EDEN, le PNR.</p> <p>Le programme Life EDEN a permis d'établir une convention de partenariat précise renforçant les liens entre les enseignants, les animateurs des écoles du parc et l'Education Nationale.</p> <p>Le projet « <i>L'eau dans tous ses états</i> » a été financé à 50 % par le programme Life EDEN et à 25 % par le PNR. Une des difficultés rencontrées par le porteur de projet a été de trouver les 25 % de financements complémentaires.</p> <p>L'enseignant regrette que ce type de projet n'ait pas été étendu à d'autres écoles ou collèges.</p>
Mr. Ruiz, Président de l'association gibier de l'Aude	Life EDEN a permis aux utilisateurs de se rencontrer et d'échanger. Tant que les gens ne s'investissent pas, ils critiquent systématiquement les projets. Le Président de l'association gibier de l'Aude a participé à la concertation et a relayé l'information aux chasseurs qui ont alors accepté les projets de gestion des étangs.
Mr. le représentant de l'Institut occitane	L'Institut occitane était le partenaire du parc pour le festival « <i>Identi-terre</i> ». Il insiste sur l'importance du volet culturel dans ce type de programme.

Mr. le Maire d'Armissan	M. le maire d'Armissan considère que Life EDEN est un outil bien adapté qui a permis de fédérer, de faire rencontrer des acteurs qui ne le font pas naturellement. Il espère que la démarche de concertation se poursuivra au delà de Life EDEN.
Mr. Bauduffe	Quelles sont les relations établies entre EDEN et l'éducation nationale? Quelles sont les perspectives d'avenir de ces relations ?
Marie Deweirder , technicienne P.N.R.	Il existe un lien entre les enseignants, les animateurs des écoles du parc et l'éducation nationale. La classe d'accueil environnement de Bages a signé une convention de partenariat précise avec l'éducation nationale, ce qui a permis de dégager un enseignant à mi-temps.
M. Grotti	Mr Grotti considère qu'un projet comme celui qu'il a mené avec sa classe aura moins de répercussions que le projet de la classe d'accueil de Bages.
Mr. Barthélemy	M. Barthélemy recadre la discussion en précisant qu' il ne faut pas mélanger les actions du PNR et celle menées dans le cadre du programme Life EDEN. Les projets Life EDEN englobent également les agriculteurs, les entreprises telles que la blanchisserie Norge dont les actions et la bonne image qui en résulte pourront servir d'exemple à d'autres industries.
Mme Maury technicienne P.N.R.	<p>Le projet « <i>Gestion environnementale dans les hébergements touristiques</i> » (camping, gîtes) consiste à sensibiliser les touristes aux économies d'eau et d'énergie, à la gestion des déchets et plus généralement aux problèmes environnementaux.</p> <p>Les hébergeurs sont à l'origine de ce projet. Le programme Life EDEN a permis de donner du contenu à la réflexion menée sur la sensibilisation aux problèmes environnementaux à travers la création d'affiches, d'autocollants. L'exemplarité du projet a été soulignée, d'autres « hébergeurs » se sont en effet montrés très intéressés par la démarche.</p> <p>La question de la valorisation des efforts menés par les « hébergeurs » auprès des touristes dans le cadre du programme Life EDEN se pose de façon récurrente. La valorisation des efforts doit notamment se faire par l'édition d'un catalogue des hébergements qui ont fait partie de cette démarche.</p>
Mr. Barthélemy	M. Barthélemy souligne la prise en compte des aspects environnementaux par les entreprises, notamment à travers la gestion environnementale et la sensibilisation réalisées dans les campings et les gîtes.
Mr. Roche	M. Roche propose d'orienter les personnes faisant du tourisme ornithologique vers ces types d'hébergement respectueux de l'environnement.
Mr. Barthélemy	<p>Pour des thématiques transversales telle que la démoustication, la concertation s'est faite à l'échelle du bassin versant entre des acteurs du monde agricole (viticulteurs) et industriel (campings). L'Entente Interdépartementale pour la Démoustication a conseillé aux viticulteurs de ne pas irriguer plus de trois jours consécutifs afin d'éviter le développement des larves de moustiques qui nuisent à l'activité touristique.</p> <p>Y-a t-il des enjeux qui n'ont pas été cités ou traités ?</p>

Mr. Courdil	<p>De plus en plus d'engins à moteur (motos, quads) circulent autour des étangs, provoquant notamment la disparition d'espèces rares sur Gruissan, Port-la-Nouvelle. Les points de location se multiplient et les loueurs n'effectuent aucune sensibilisation. Il paraît nécessaire de réglementer.</p> <p>M. Courdil insiste par ailleurs sur les rejets dans la nature des boîtes de vers par les pêcheurs. Il faudrait réaliser ces boîtes en matière biodégradable.</p>
PNR	<p>Les impacts de la fréquentation des plages et des étangs par des engins motorisés ont été abordés dans le programme de gestion de la plage des Coussoules. Le programme Life EDEN a permis d'avancer dans ce plan de gestion en amont de la plage en créant des parkings.</p> <p>Un important volet de sensibilisation du public a également été mis en place, mais il a été limité par la faible formation des services techniques sur les enjeux environnementaux.</p> <p>Une convention a été passée avec la gendarmerie nationale, le PNR lui a fourni des chevaux et a réalisé une formation à la sensibilisation à l'environnement.</p>
Mr. Ruiz Président de l'association gibier de l'Aude	<p>M. Ruiz regrette que ce soit toujours des bénévoles qui fassent la sensibilisation sur le terrain. Il souhaiterait voir plus de professionnels possédant des pouvoirs de sanction effectuer la sensibilisation auprès des usagers.</p>
Mr. Rayssac, Président de l'association des habitants de la Franqui	<p>Pour limiter les engins motorisés sur la plage, un parking a été créé au niveau de Port-la-nouvelle. Mais l'afflux de touristes ne pourra pas être stoppé tant que les communes ne mèneront pas des actions concertées : l'accès en voiture à cette même plage est possible par une autre commune (La Palme), ce qui paraît incohérent.</p>
PNR	<p>La mise en place du plan de gestion des Coussoules est longue, la première action concrète a été la construction d'un parking en 2005. La suite du programme prévoit de nombreuses autres actions qui permettront entre autres de limiter l'accès aux plages.</p>
Mr. le Maire d'Armissan	<p>Il existe une demande vis-à-vis des quads et autres engins tout terrain. La solution n'est pas de tenter d'éradiquer cette demande, ce qui serait tout simplement impossible, mais de mener une réflexion sur la localisation de ces usages.</p>
Mr. Rayssac	<p>De gros efforts de sensibilisation sont nécessaires sur les plages et aux abords des étangs, à travers la mise en place de panneaux et d'affiches explicatives.</p>
Mr. Barthélemy	<p>A travers les conflits d'usages évoqués (pêche, quad), on note l'importance de la transversalité et de la concertation entre acteurs, facilitée par le programme Life EDEN.</p>
Mr. Bertrand	<p>Le Conseil Général de l'Aude s'engage dans un plan départemental des sports de pleine nature.</p>
Mr. Ruiz	<p>Une forte dynamique de protection de l'environnement sur les lagunes existe, mais les efforts de tous ces bénévoles risquent d'être réduits à néant en peu de temps en raison de l'urbanisation, de l'ostréiculture.</p>

Mr. Prax	L'élu a des choix à faire en matière d'aménagement, il doit défendre l'intérêt général. M. Prax souligne l'exemplarité de la concertation mise en place dans le cadre du programme Life EDEN. Il paraît nécessaire de mettre en place une structure de concertation fixe de manière à ce qu'une collectivité qui porte un projet, puisse s'adresser rapidement et directement au bon interlocuteur.
Mr. Dindeleux, Directeur CPIE Narbonnais	Un des intérêts de Life EDEN, est d'être allé plus loin dans les relations entre animateurs et enseignants. M. Dindeleu souligne la fragilité des structures associatives, notamment avec la fin des emplois jeunes. Dans ce contexte, Life EDEN a permis de mettre en place une palette diversifiée d'acteurs et d'intervenants (scientifiques, pêcheurs, naturalistes...).
Mr. Dindeleux (en tant que rapporteur de l'atelier 3)	<p>Au début de l'atelier, les participants ont manifesté leur satisfaction générale vis-à-vis du programme Life EDEN, reconnaissant l'intérêt des actions « phares ». Au fur et à mesure des interventions, il apparaît des insatisfactions concernant des thèmes non traités ou qui n'ont été traités que partiellement.</p> <p>L'ensemble des participants reconnaît donc l'intérêt du programme du point de vue de la démonstration et de la concertation, mais ils s'accordent à dire qu'il y a encore beaucoup de travail à accomplir.</p> <p>La sensibilisation des enfants est prioritaire.</p> <p>La poursuite de la concertation engagée entre industriels, agriculteurs et usagers est souhaitée par tous.</p> <p>Les chefs d'entreprise souhaitent valoriser leur image et prolonger leurs efforts (réalisation de pré-diagnostics environnementaux).</p> <p>Les problèmes relevés concernent le « rodéo dans les ZNIEFF », l'urbanisation du littoral, le manque de sensibilisation, les limites du rôle de police.</p>

3. SEANCE PLENIERE

Quels enseignements tirer ? Comment reproduire, continuer, améliorer la concertation entre les acteurs concernés pour mettre en œuvre de vrais projets ?

3.1. RESTITUTION DES ATELIERS PAR LES RAPPORTEURS

ATELIER 1 : Continuer à agir ensemble pour mieux gérer le traitement des pollutions

Rapporteur : B. Garde, chargé de mission Déchets au Conseil général de l'Aude

Les participants de l'atelier 1 constatent que :

- malgré les progrès accomplis par Life EDEN, de nombreuses pollutions accidentelles ou chroniques affectent encore les étangs narbonnais, certaines s'étant manifestées pendant le déroulement même du programme Life (SOFT, COMURHEX, décharge de classe 2 de Narbonne).
- malgré la concertation et l'organisation, il y a besoin d'associer d'autres acteurs de l'aménagement, comme ceux du monde de la sécurité²
- la dimension temporelle est à prendre en compte dans les projets : les actions du PNR, puis de Life EDEN doivent continuer après cessation du programme Life,
- la concertation est très longue dans chaque projet, comme les ARS à Portels-les-Corbières (2 ans pour décider des procédés techniques),
- la dimension spatiale est importante : c'est celle d'un petit territoire avec des grandes exigences,
- Life EDEN peut être une tribune « porteuse » notamment pour rassurer d'autres financeurs qui n'avaient pas le retour d'expérience nécessaire. Au delà des partenaires financiers, certains financements amenés par Life EDEN ont rassuré les autres partenaires financiers « frileux » devant des projets innovants,
- Life EDEN repose sur la volonté des porteurs de projets et a apporté une contribution certaine aux petites communes (montage des dossiers, conseils techniques),
- la structure de guichet unique avec une seule clef d'entrée a favorisé l'émergence, la réalisation et le suivi des projets,
- certains projets sont contraints par l'absence de normes applicables, par exemple le projet de réutilisation des eaux des stations d'épuration à fin d'irrigation des espaces verts,

² NDLR : installations classées ou présentant des dangers pour l'environnement et la santé.

- le volet communication doit être prolongé : une fois réalisé, le « faire savoir » n'est pas une chose innée. Les projets industriels ont eu des retombées positives, comme Norvège et les Vignerons de la Méditerranée qui ont intéressé d'autres industriels,
- les impacts des actions doivent être mesurés pour favoriser la reproductibilité (savoir regarder chez les « voisins »). Comment les mesurer ? Avec quels indicateurs ?
- le changement des attitudes est à encourager.

Mr. Bloch,
association
ECCLA

Outre la démonstration, l'exemplarité doit jouer pour les autres entreprises semblables à Norvège qui n'ont pas pris les mêmes mesures. Les industries sources de pollution récente n'ont pas suivi l'exemple des Vignerons de la Méditerranée. La CCI peut-elle faire « pression » auprès de ses ressortissants pour un meilleur comportement environnemental ?

Mme Pédone,
CCI Narbonne

L'investissement en personnel est lourd. La CCI va rapporter ce qui s'est passé dans le programme Life et au cours de ce forum et informer les industriels dans le cadre d'une politique d'incitation.

ATELIER 2 : Continuer à agir ensemble pour mieux aménager et gérer le territoire

Rapporteur : D. Olivry, Directeur du Parc naturel régional de Camargue

Les participants de l'atelier 2 soulignent :

- les résultats positifs du programme Life qui a eu la capacité à rassembler des partenaires dans une démarche participative commune (aspects constitutionnel et participatif),
- la structure et l'organisation mise en place : méthodologie, aide technique et financière sous forme d'un « guichet unique » accessible directement aux opérateurs, le « coup de pouce » de l'UE facilitant le tour de table,
- le rassemblement des compétences techniques, financières et administratives qui a permis d'accélérer la mise en œuvre des actions,
- la nécessité de mesurer la pertinence des outils de communication mis en place. Quel retour a-t-on des actions de la communication ? A-t-on suffisamment ou bien communiqué ?
- les efforts faits vers la formation professionnelle et l'éducation des jeunes auxquels il faut ajouter la communication à faire en interne à l'intérieur des professions.

Les principales actions ont été passées en revue dans le cadre du thème de l'atelier (parmi les plus remarquables, le regroupement des différentes ASA ou encore les actions menées sur la Livière).

Le points suivants ont été mis en exergue :

- le facteur « temps » pour l'engagement des partenaires et aussi les obligations de résultats,
- le caractère démonstratif du programme qui permet l'expérimentation et donc le droit à l'erreur (le succès d'une action n'est pas immédiat),
- le principe du volontariat,
- le territoire d'expérimentation qui rejoint celui du PNR.

Comment les participants voient-ils l'avenir ?

- des inquiétudes, mais la garantie de l'engagement du contrat d'étang qui prolonge les actions d'EDEN sous forme contractuelle,
- l'expérience passée du PNR avec un partenariat consolidé (convention entre le PNR, la CCI et la chambre d'agriculture) et des habitudes de travail collégiales.

ATELIER 3 : Continuer à agir ensemble pour mieux sensibiliser public et usagers et valoriser le milieu naturel

Rapporteur : M. Dindeleux, Directeur du CPIE des Pays Narbonnais

Les participants ont apprécié le bilan du programme Life, notamment les actions « phare » suivantes sont citées :

- Plages vivantes (LPO),
- Classes environnementales de Bages,
- Actions sur les hébergements touristiques,

Life EDEN a posé la « première pierre », en permettant aux associations et aux communes de se parler, de reconnaître les autres et de faire fonctionner les acteurs en réseau.

La démarche de concertation a été renforcée par Life EDEN.

Dans le domaine agricole, les comités locaux se sont activés avec Life EDEN, par exemple la démoustication en liaison avec l'hébergement touristique.

La participation de 25 % pour les porteurs de projets a été un frein pour les petits porteurs de projets.

Beaucoup reste à faire, d'autres aspects émergent :

- démultiplier les actions sur les plages,
- prendre en compte de nouveaux loisirs en conflit avec les intérêts de préservation (exemple des quads),
- rendre compatible la fréquentation avec la protection des milieux,
- tenir compte de l'urbanisation qui se poursuit sur le littoral.

Les participants de l'atelier 3 insistent pour poursuivre la démarche de concertation. La crainte des participants s'est exprimée de voir rompus les partenariats, mais le comité d'étang dans le cadre du contrat d'étang, constitue la nouvelle instance de concertation sur la base des partenariats déjà engagés dans Life EDEN.

3.2. DEBAT / TABLE RONDE

Mr. Dutrige, Enviropea	Le programme Life EDEN s'est traduit par des réalisations concrètes sur le terrain. En quoi cette méthodologie a-t-elle apporté un « plus » par rapport à une démarche classique ? Le champ de l'environnement requiert une approche collective. Comment des partenaires ont-ils géré des projets entre le public et le privé ? En quoi les actions sont-elles particulières parce qu'elles touchent l'environnement ?
Mr. Crépin, DIREN L.R.	M. Crépin aborde la question des « gestionnaires » du territoire. La gestion ou l'appropriation d'un territoire par un seul groupe n'est plus possible, la gestion de l'espace doit être partagée.
Mr. Champrigaud, Ch. Agriculture Aude	Le programme Life EDEN a permis de structurer un lieu de discussion. Il y a d'autres échelles : le PNR, le Pays, la communauté d'agglomération, les communes. L'entrée par l'environnement est la clef pour le développement du territoire. Le programme Life EDEN s'intitule « Eco-développement concerté ». Il a répondu à « Eco » et à « concerté », mais n'a pas encore permis le « développement », dans l'attente d'un retour positif des gains environnementaux. Ses effets essentiels ont été de proposer un cadre de travail et une meilleure répartition des rôles de chaque acteur.
Mr. Mulero, Président P.N.R. Narbonnaise	Life EDEN a créé l'habitude de travailler ensemble et une confiance relative plus importante qu'autrefois.
M. Koushner , animateur du Forum	Les actions réalisées recueillent l'assentiment général, mais les difficultés ne vont-elles pas se manifester maintenant ?
Mr. Mulero	Il existe des difficultés structurelles liées à la crise viticole et à d'autres facteurs, il faut maintenant faire appel à de nouveaux volontaires.
Mr. Champrigaud	L'environnement reste un élément fédérateur et les enjeux sont de trouver comment valoriser l'environnement au plan économique.
Mr. Crépin	Une démarche de labellisation de certains produits issus de l'agriculture est engagée. La DIREN a tenu un stand commun au salon de l'agriculture avec les pêcheurs et les agriculteurs. Mais il s'agit surtout de labelliser l'effort entrepris sur la durée.
Mr. Koushner	La communication est-elle à revoir ?
Mr. Crépin	Life EDEN a engendré des « produits » uniques en région qui peuvent être reproduits sur d'autres sites, par exemple les actions engagées sur la Livièrre peuvent être appliquées sur l'étang de Manguio. L'opération « Ports propres » sur Port la Nouvelle peut intéresser d'autres ports de commerce comme Sète. Il faut valoriser les bons projets pour qu'ils essaiment.
Mr. Dutrige	La commission doit réfléchir à la manière de valoriser les projets après l'arrêt de Life EDEN. A ce titre, Life Plus permettrait de soutenir des projets Life terminés pour les valoriser.

**Mme Volle,
Agence de l'Eau
Rhône-
Méditerranée-
Corse**

L'agence de l'eau intervenait historiquement sur des thématiques (assainissement, AEP), elle a maintenant une approche territoriale. Life EDEN est une façon d'aborder la problématique territoriale (multi-partenariat, variété des thèmes traités, financements exceptionnels par l'agence de l'eau où elle ne va pas systématiquement). La prolongation naturelle de ces actions est le contrat d'étang.

**Mr. Bloch,
Association
ECCLA**

La forme de la communication est importante. Les plaquettes ont un impact mineur. Il faut plus insister sur la labellisation des produits.

Mr. Mulero

La charte du parc répond en grande partie à ces questions par l'effort des inventaires et la fixation d'objectifs.

3.3. CONCLUSIONS DU FORUM

M. Michel Brousse, Vice-Président du conseil Général de l'Aude, Président de la commission de l'environnement et de la prévention des risques naturels

Le Département de l'Aude, soucieux de l'aménagement de son territoire dans un cadre de développement durable, soutient et accompagne depuis de nombreuses années par sa politique de développement local les projets de développement territoriaux et les initiatives visant notamment la préservation et la mise en valeur de l'environnement et reposant sur des démarches de démocratie participative.

Dans ce cadre, le Département de l'Aude est devenu membre du Syndicat Mixte de Gestion du Parc Naturel Régional de la Narbonnaise pour contribuer à l'animation et à la mise en oeuvre de sa charte et accompagner techniquement et financièrement ses opérations. Ces participations financières se font au travers des divers dispositifs mis à la disposition du territoire par le Département (contrat d'étang, contrat d'agglomération, enveloppe PNR bientôt contrat de Parc, et enveloppes cantonales) en respectant comme pour toute démarche territoriale l'ordre de priorité défini par les acteurs locaux.

Le programme Life Eden par les objectifs poursuivis conciliant développement économique, aménagement du territoire et préservation de l'environnement correspond pleinement aux orientations des politiques départementales en la matière.

C'est pourquoi, le Conseil Général de l'Aude a soutenu certaines actions de ce programme telles que :

- la maîtrise de la fréquentation et aménagement d'une aire d'accueil sur le site des Coussoules,
- la construction d'une station pilote de traitement des rejets domestiques par génie écologique.

M. François Gautier-Pélissier, « grand témoin »

SYNTHESE ECRITE DU POINT DE VUE EMIS PAR LE « GRAND TEMOIN »

⇒ **Propos liminaires**

Plutôt que de focaliser mon propos sur la recension des points forts et des points faibles du programme Life Eden, tels que ressentis à l'occasion du forum final du 11 mai 2005, recension très largement analysée dans le cadre du bilan-audit, mené par le cabinet BCEOM, je me suis attaché à inscrire mon propos dans la perspective de la poursuite de l'action dans un contexte renouvelé. Je l'ai focalisé sur un ensemble de réflexions et de remarques qui pourraient, modestement, contribuer – du moins tel est mon souhait – à donner davantage de consistance à la dynamique de développement durable des étangs du Narbonnais, initiée par la mise en oeuvre du programme Life Eden, sous l'impulsion conjointe du PNR de la Narbonnaise, de la CCI « Triangle d'Oc » et de la Chambre d'agriculture de l'Aude.

⇒ **Perspectives pour la poursuite de l'action dans un contexte renouvelé.**

(Du programme Life au contrat d'étangs et au SAGE des étangs du Narbonnais)

Le reconnaissance institutionnelle de la valeur patrimoniale des étangs du Narbonnais, au travers de diverses politiques communautaires (européennes et internationales) de gestion / protection de l'environnement (politique de l'aménagement intégré des zones côtières, appliquée au cas des lagunes méditerranéennes, programme Life Environnement, politique Natura 2000, convention internationale RAMSAR) est un point tout à fait positif, dans une stratégie de gestion conservatoire et de développement durable des milieux, ainsi reconnus. Pour autant, cette reconnaissance ne préjuge en rien des conditions et moyens d'une véritable prise en charge patrimoniale de et dans la gestion effective des étangs du Narbonnais et de leur bassins versant par les acteurs du territoire.

Cette reconnaissance institutionnelle peut, cependant, inciter et faciliter l'émergence et le développement des comportements favorables à une véritable gestion en bien commun des étangs du Narbonnais.

Le programme Life Environnement Eden s'inscrit bien dans cette dynamique de gestion en patrimoine commun, tant du point de vue des objectifs poursuivis par le programme, que dans les procédures d'animation, de décision et de gestion mis en œuvre.

En effet, du point de vue des objectifs, le programme Life Eden a permis « de réfléchir et d'agir en commun sur les problématiques de préservation d'un milieu naturel fragile et sa compatibilité avec le développement économique, de mobiliser les acteurs de terrain mais aussi des budgets significatifs pour mener à bien les actions. » (Eden info, avril 2005)

Du point de vue procédural et managérial, dans le cadre de l'animation du programme Life Eden, comme dans l'étude des 43 « projets de développement durable » ayant bénéficié de son financement, l'association raisonnée des grands acteurs du territoire, à la confluence des préoccupations de développement écologique du territoire et de protection / gestion conservatoire de son environnement, constitue un point aussi original que positif de la démarche engagée. De même, la recherche permanente d'intégration des points de vue, favorisant la « cristallisation » de compromis décisionnels, à l'occasion des réunions des réunions du comité de concertation et du comité de programmation, incarnation du Copil, inscrit bien la démarche impulsée dans le cadre d'une « gestion intégrée des zones côtières – lagunes méditerranéennes » –, comme dans la perspective d'un développement durable des territoires considérés.

De surcroît, la signature du contrat d'étangs (1^{er} avril 2005), à l'issue des discussions engagées au sein de la commission thématique « Eau et milieux lagunaires », transformée en comité d'étangs, permet d'assurer le prolongement à la fois institutionnel et opérationnel, du programme Life Eden. Cette dynamique serait elle-même confortée par la mise en œuvre d'un SAGE sur les étangs du Narbonnais et leurs bassins versants. Un projet SAGE sur la basse vallée de l'Aude est, actuellement, en cours d'élaboration. Il devrait être mis en œuvre à partir de 2006.

Cette dynamique institutionnelle est un enjeu important et sans doute préalable à l'adoption progressive de pratiques de développement durable. Mais, de mon point de vue, elle ne constitue qu'une étape sur le chemin qui conduit à la mise en œuvre effective de pratiques et de comportements de développement durable.

L'autre étape qui constitue, à n'en point douter, un enjeu fondamental pour la poursuite du cheminement envisagé est celle de la constitution progressive – et si difficile à faire advenir – d'une véritable communauté patrimoniale de gestion pérenne des étangs du Narbonnais.

Son émergence suppose que soient objectivées et renforcées les relations – de prise en charge –, les dynamiques d'appropriation responsable de la gestion globale des étangs.

L'intégration progressive autant que consistante de la préoccupation de la « gestion qualité » des étangs du Narbonnais dans la sphère patrimoniale de chacun des acteurs sociaux du territoire considéré, manifestée dans les pratiques, dans les comportements effectifs des acteurs (économiques et sociaux) et leur évolution favorable pour la gestion globale et, notamment, qualitative, des étangs du Narbonnais « constitue » une étape majeure en même temps qu'un révélateur du cheminement opéré en faveur d'une gestion globale et durable des milieux, ainsi appropriés par les acteurs, considérés alors comme les véritables titulaires d'un patrimoine à gérer en commun ; gestion en bien commun qui doit se décliner et s'incarner dans les pratiques et comportements effectifs (librement assumés, volontairement adoptés), par les acteurs du territoire investis dans le processus de patrimonialisation des étangs du Narbonnais et de leur gestion adaptée.

Pour conforter et développer les pratiques de développement durable, positivement impulsées par les acteurs du Narbonnais, à l'occasion de la mise en œuvre du programme life Eden, il conviendrait de réfléchir ensemble aux conditions et moyens d'une véritable gestion en patrimoine commun des étangs du Narbonnais. La mise en œuvre du contrat d'étangs, la fédération des énergies et volontés dans l'instance de médiation et de concertation que représente le PNR de la Narbonnaise, la capitalisation des acquis relatifs aux « habitudes de travailler ensemble » (dans le cadre du programme Life Eden), sont autant d'éléments qui peuvent susciter cette réflexion stratégique sur les conditions et moyens d'une véritable dynamique de développement patrimonial en faveur des étangs du Narbonnais, en termes de :

- sollicitation et animation des acteurs du territoire,
- modalités / procédures de négociation et de prise de décision,
- accompagnement et suivi des actions mises en place par les « membres de la communauté patrimoniale »,
- bilan et évaluation des actions impulsées.

⇒ **Conclusion**

L'objectif de la démarche proposée est bien de conforter et de renforcer un système d'action territorialisé, favorable au développement durable des étangs du Narbonnais. L'approche patrimoniale en faisant droit à l'appréhension de la complexité intrinsèque des logiques de développement durable, forcément multi-acteurs et « transappropriatives », dès lors qu'il s'agit de la gestion pérenne de biens communs (au-delà des catégories habituelles des appropriations publique et privée) pourrait, significativement, y contribuer.

En effet, le patrimoine – et, notamment – le patrimoine commun, n'est pas seulement un ensemble de biens et de milieux, désignés et qualifiés comme tel par l'autorité publique, définition substantielle ou substantialiste. C'est, d'abord et avant tout, un ensemble de relations entre des milieux, plus ou moins naturels, et des hommes qui les gèrent, de telle ou telle manière – (définition relationnelle). Le patrimoine, c'est enfin un ensemble de relations des acteurs de territoire entre eux ; relations qui se négocient, s'ajustent et évoluent au gré des circonstances, des contextes et des événements, qui s'expriment au sein de « l'écosociosystème » (H. Ollagnon), cadre au sein duquel s'appréhende la réalité des relations patrimoniales par rapport au milieux dits « naturels ».

C'est aussi dans ce cadre là que peu s'appréhender les conditions et les moyens de la mise en œuvre d'un véritable « contrat qualité » en faveur des étangs du Narbonnais.

M. Daniel Crépin, DIREN Languedoc-Roussillon, service de l'eau et des milieux aquatiques

Le programme Life a pu être mené à bien grâce à la mobilisation des acteurs du bassin versant autour des étangs du Narbonnais (site d'importance écologique RAMSAR et d'intérêt prioritaire pour un classement à venir dans le réseau Natura 2000). Les résultats confirment que l'outil de gestion à l'échelle du bassin versant était bien le bon outil. La Communauté européenne n'avait pas l'habitude de travailler sur ce type de projet.

Les grandes innovations sont : le multipartenariat, l'innovation, l'exemplarité et la reproductibilité. Le programme Life EDEN est en effet reproductible sur d'autres lagunes à travers des actions comme :

- l'opération « ports propres » sur Port La Nouvelle,
- le regroupement des 13 ASA en un syndicat unique de gestion des eaux,
- l'ouverture au public de la lagune de Peyriac-sur-Mer après son aménagement avec des techniques douces,
- les ARS à enjeu fort et encore en phase d'expérimentation,
- la Livièrre, visant à réhabiliter une zone naturelle pour piéger les nutriments,
- etc.

L'évolution des budgets affectés à ces actions est forte si l'on considère la progression entre Life EDEN (2,7 M€) et le contrat d'étang (30 M€).

Il s'agit maintenant :

- par le contrat d'étang et le SAGE (approuvé en automne ?), de « peaufiner » les règles de vie autour d'un patrimoine commun,
- de poursuivre l'observation et la surveillance des étangs (outil d'alerte),
- de prendre les mesures pour que ne se reproduisent pas les pollutions accidentelles des eaux et des milieux (sécuriser ou déplacer les installations industrielles polluantes).

LISTE DES PARTICIPANTS

AIMOND	Sylvain	CPIE des Pays Narbonnais
ALBERT	Claire	CAUE
ANDRE	Carole	Vignerons de la Méditerranée
BALZANO	Virginie	
BARRAU	Véronique	Association Mélusine
BARRAU	Sylvie	Maison de la Clape
BARSCZUS	Jeanine	Adjoint Commune de Sigean
BARSCZUS	Hans	Représentant l'Association des Amis du Patrimoine de Sigean
BARTHELEMY	Ivan	CCI Narbonne
BAUDUFFE	Pierre	Retraité Education Nationale
BENAU	Laurent	PNR de la Narbonnaise en Méditerranée
BERGÉ	Cédric	Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc Roussillon
BLOCH	Pitch	Président de l'Association ECCLA
BONNETON	Lucette	Association Narbonne Environnement - Association Amis du Parc
BONNETON		Association Narbonne Environnement
BORRUT	Joan	Retraité Education Nationale – Artiste Plasticien
BOUAZIZ	Esther	APPELLE
BROUSSE	Michel	Vice Président du Conseil Général de l'Aude – Président de la Commission de l'environnement et de la prévention des risques naturels
BROUSSE	Serge	Service Technique – Ville de Narbonne
CASTEIGNAU	Daniel	Chambre d'Agriculture de l'Aude
CAUQUIL	Christophe	PNR de la Narbonnaise en Méditerranée
CHABAUD	Patricia	Maire de Portel des Corbières
CHAMPRIGAUD	Alain	Chambre d'Agriculture de l'Aude
COURDIL	Jean	Président de l'Association Les Amis du Pech
	Claude	Maynaud
CREPIN	Daniel	DIREN Languedoc Roussillon - SASPN
DE FELIGONDE	Daphné	Mission Interministérielle pour l'Aménagement du Littoral
DELLACH	Josiane	Secrétaire Générale Communauté de Communes Corbières Méditerranée
DEROLEZ	Valérie	IFREMER
DESGENS	Georges	IDRR
DEWEIRDER	Marie	PNR de la Narbonnaise en Méditerranée
DULAC	Bertrand	PNR de la Narbonnaise en Méditerranée
DURRIEU	Christelle	Chargée de mission environnement - CCI Carcassonne
DUSERRE	Karine	PNR de la Narbonnaise en Méditerranée
DUTRUGE	Jean-Pierre	BCEOM ENVIROPEA
FAURAN	Henri	Maire de Feuilla
FERNANDEZ	Anne	CCI Narbonne
FONBONNE	Laurence	Chargée de mission SAGE – Syndicat RIVAGE Salses Leucate
FORTUNE SANS	Kattalin	PNR de la Narbonnaise en Méditerranée
GALLOIS	Sylvie	Animatrice à Narbonne environnement

Le programme Life EDEN
Forum du 11 mai 2005

GARDE	Bruno	Chargé de mission – Conseil Général du Gard
GAUTIER PELISSIER	François	COFEDD
GAVOTY	Eglantine	BCEOM
GENET	Virginie	Maison de la Clape - Animatrice
GLEIZES	Jean-Paul	DDE Aude – chargé de mission Environnement
GOURMAIN	Miri	Azur Environnement
GRANEL	David	Stagiaire Communauté d'Agglomération de la Narbonnaise
GROTTI	Laurent	Instituteur Ecole Primaire
GROY	Isabelle	Animatrice Développement - Conseil Général de l'Aude
GUILPAIN	Nicolas	Chargé de l'environnement - Mairie de Leucate
HOGRAINDLEUR	Josiane	Association ECCLA - Association des Amis du Parc
HOGRAINDLEUR	Daniel	Association ECCLA
IMBERT	Hélène	CPIE des Pays Narbonnais
JANY	Francine	Adjoint Commune de Roquefort
JOUSSEAUME	Marie Lucie	Vice Présidente Cave de Leucate
KERFYSER	Gérard	Maire de Armissan
KOUSHNER	Jean	Journaliste
LANIESSE	Thierry	Directeur du PNR de la Narbonnaise en Méditerranée
LAPENA	Antoine	Mairie de Narbonne
LAVAL	Jean-Simon	Chef de Service ASML - Direction des Interdépartementale des Affaires maritimes
LEGRAND	Typhaine	PNR de la Narbonnaise en Méditerranée
LLAMAS	Paul	Commissaire enquêteur TA Montpellier
LLAONETA	Céline	PNR de la Narbonnaise en Méditerranée
MAGOAROU	Pascal	Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, point de contact national des programmes LIFE
MARTINEZ	René	Conseiller Commune de Portel des Corbières
MAURY	Marielle	PNR de la Narbonnaise en Méditerranée
MENCHON	Philippe	Chef d'entreprise
MICHEL	Patrick	Chef de Service Environnement - BCEOM
MOYNIER	Michel	Maire de Narbonne – Président de la Communauté d'Agglomération de la Narbonnaise
MULERO	Claude	Président du PNR de la Narbonnaise en Méditerranée
MULET	Magali	PNR de la Narbonnaise en Méditerranée
OLIVRY	Didier	Directeur du PNR de Camargue
PEDONE	Nathalie	Déléguée consulaire de la CCI de Narbonne
PELE		Eau Ardent
POUGNET	Jean	Agence Occitane de Communication
POUILLARD	Jean-Louis	Chambre des Métiers
PRAX	Romain	Communauté de Communes Corbières Méditerranée
PUJOL	Sophie	Directrice de la Cave Coopérative de Névian
PUJOL	Frédéric	Direction Services Vétérinaires
RABASSE	Claude	Vice-Président du GIC des Corbières Maritimes
RAYMOND	Joël	DIREN Languedoc Roussillon
RAYSSAC	Pierre	Président de l'Association des Habitants de la Franqui
REIG	Serge	Adjoint - Commune de Narbonne
RIBOT	Murielle	Région Languedoc Roussillon – Chargée d'études

Le programme Life EDEN
Forum du 11 mai 2005

RICHART	Fanchon	PNR de la Narbonnaise en Méditerranée
ROBUSTELLI		Compagnie Général des Eaux
ROCH	Alan	IEO
ROCHE	Henri Pierre	Directeur de la LPO Aude
ROMET	Emmanuelle	PNR de la Narbonnaise en Méditerranée
ROTURIER	Franck	Mairie de Narbonne
ROUAIROUX	Jean	Citoyen de la Commune de Bages
RUFRAY	Xavier	Pôle Relais Lagunes Méditerranéenne – CEN L.R.
RUIZ	Thierry	Président de l'Association Départementale des Chasseurs de Gibiers d'Eau de l'Aude
SALES	Guillaume	PNR de la Narbonnaise en Méditerranée
SALES	Gilbert	Président du GIC des Corbières Maritimes
SERENI	Paul-David	SITA SUD
SOLANS	Michelle	Agence Occitane de Communication
SORBIER	Cécile	PNR de la Narbonnaise en Méditerranée
TAPISSIER	Axel	Directeur de la Distillerie d'Ornaisons
TEISSEIRE	Jean-Louis	AEIDEN
TOMAS	Francis	Cercle Nautique de Peyriac
TRIADOU	Laurent	Chargé de mission SAGE Basse Vallée de l'Aude
VIALATTE	Sophie	Association GEE AUDE
VIC	Louis	Maire de Peyriac de Mer
VILARDELL	Séverine	Agence AOC - Stagiaire
VOLLE	Annie	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse
VOQUE	Eric	PNR de la Narbonnaise en Méditerranée

